



Liberté • Égalité • Fraternité

PREFET D'EURE-ET-LOIR

Arrêté n° Préf-DRLP-BUR 16-06/ 15

signé par
Carole PUIG-CHEVRIER, Secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir

le 28 juin 2016

28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRLP- Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau des usagers de la route

ARRÊTE PORTANT AGREMENT
D'UN GARDIEN DE FOURRIERE
POUR AUTOMOBILES



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
Bureau des usagers de la route

Chartres, le

28 JUN 2016

ARRETE

portant agrément d'un gardien de fourrière pour automobiles

Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite,

Vu le code de la route, notamment ses articles L 325-1 à L 325-13 et R 325-12 à R 325-52,
Vu le décret n° 2005-1148 du 6 septembre 2005, relatif à la mise en fourrière des véhicules et modifiant le code de la route (partie réglementaire),
Vu la demande d'agrément présentée par la SARL CARROSSERIE DUNOISE,
Vu l'avis de la commission départementale de sécurité routière, section agrément des gardiens et des installations de fourrière,

Sur proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir,

ARRETE

Article 1^{er} : la SARL CARROSSERIE DUNOISE, sise lieu-dit Vilsain à CHÂTEAUDUN (28), est agréée en qualité de gardien d'une fourrière pour automobiles située au lieu-dit Vilsain à CHÂTEAUDUN (28).

Article 2 : la SARL CARROSSERIE DUNOISE tiendra à jour un tableau de bord de la fourrière comprenant l'ensemble des informations indiquées dans l'article R 325-25 du code de la route.

Article 3 : le présent agrément est prononcé pour une durée de trois ans à compter de la date du présent arrêté.

En cas de manquement aux obligations de gardien de fourrière, l'agrément pourra être suspendu ou retiré à tout moment.

Article 4 : la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans.

Article 5 : Mme la Secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale


Carole PUIG-CHEVRIER